

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1995

Technical and Bibliographic Notes / Notes technique et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qui lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modifications dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|---|
| <p><input type="checkbox"/> Coloured covers /
Couverture de couleur</p> <p><input type="checkbox"/> Covers damaged /
Couverture endommagée</p> <p><input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée</p> <p><input type="checkbox"/> Cover title missing / Le titre de couverture manque</p> <p><input type="checkbox"/> Coloured maps / Cartes géographiques en couleur</p> <p><input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)</p> <p><input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur</p> <p><input type="checkbox"/> Bound with other material /
Relié avec d'autres documents</p> <p><input type="checkbox"/> Only edition available /
Seule édition disponible</p> <p><input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de
la marge intérieure.</p> <p><input type="checkbox"/> Blank leaves added during restorations may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming / Il se peut que certaines
pages blanches ajoutées lors d'une restauration
apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était
possible, ces pages n'ont pas été filmées.</p> <p><input type="checkbox"/> Additional comments /
Commentaires supplémentaires:</p> | <p><input type="checkbox"/> Coloured pages / Pages de couleur</p> <p><input type="checkbox"/> Pages damaged / Pages endommagées</p> <p><input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées</p> <p><input type="checkbox"/> Pages detached / Pages détachées</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Showthrough / Transparence</p> <p><input type="checkbox"/> Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression</p> <p><input type="checkbox"/> Includes supplementary material /
Comprend du matériel supplémentaire</p> <p><input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image / Les pages
totalement ou partiellement obscurcies par un
feuilleton d'errata, une pelure, etc., ont été filmées
à nouveau de façon à obtenir la meilleure
image possible.</p> <p><input type="checkbox"/> Opposing pages with varying colouration or
discolourations are filmed twice to ensure the
best possible image / Les pages s'opposant
ayant des colorations variables ou des décolorations
sont filmées deux fois afin d'obtenir la
meilleure image possible.</p> |
|---|---|

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x	14x	18x	22x	26x	30x
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12x	16x	20x	24x	28x	32x

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

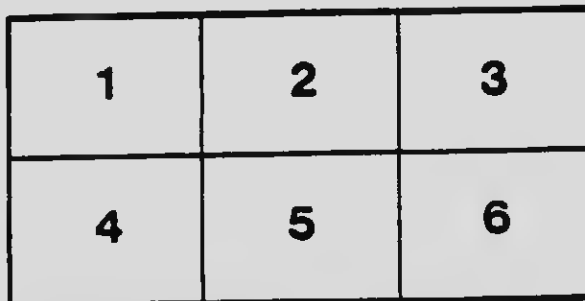
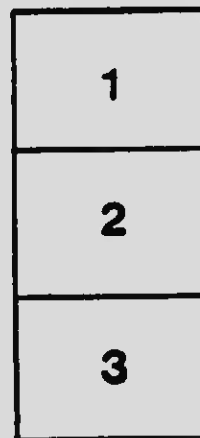
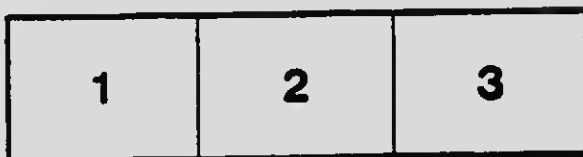
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

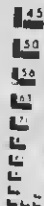
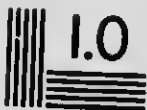
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 283 - 5989 - Fax

LES
PETITES FILLES
DE
SAINT-JOSEPH

A MONTRÉAL

82105



PRECIS HISTORIQUE



ET

Compte-Rendu des Fêtes du Cinquantenaire

25 Avril 1907

Bx4391

P4

1307

MOUÉES par flat, dans la prière et les bonnes œuvres, au bien spirituel et temporel du clergé, des séminaristes et spécialement des séminaristes pauvres, les **PETITES FILLES DE SAINT-JOSEPH** ne nourrissent aucune autre ambition que celle d'accomplir leur mission dans le silence et la modestie de la vie cachée.

Parceque, pourtant, il est utile à leur œuvre même et au bien que Dieu daigne faire par leurs mains qu'elles soient plus connues, pour répondre aussi aux demandes d'informations qu'elles reçoivent souvent de personnes désireuses de les assister ou de se joindre à elles, et enfin, pour se conformer à la direction, si paternelle à leur égard, de l'autorité supérieure, les *Petites Filles de Saint-Joseph* publient aujourd'hui, par la mise en brochure des pièces qui vont suivre, un précis historique de leur Institut et le compte-rendu des fêtes de leur cinquantenaire de fondation, célébrées à Montréal, le 25 avril 1907.

Que le Bon Dieu, auteur de tout don et dispensateur de toute grâce, bénisse et récompense à jamais tous ceux qui leur ont été bienveillants!

Montréal, septembre 1907.

LETTRE DE MGR L'ARCHEVÊQUE
AUX
PETITES FILLES DE SAINT JOSEPH
MONTREAL.

MES CHÉRIES FILLES EN NOTRE-SEIGNEUR,

Le 20 mars 1860 restera pour vous un jour de précieux souvenirs, et vous ne manquerez pas désormais d'en commémorer avec piété l'heureux anniversaire. Il a vu la confirmation solennelle de l'approbation donnée à votre communauté le 20 septembre 1867. C'était quelques semaines seulement après mon sacre, et, dans la visite que je vous fis alors, je vous dis que je vous admettais au nombre des institutions religieuses, canoniquement érigées dans le diocèse. Il y avait quarante ans que vous attendiez, dans l'humilité et la soumission à la volonté de Dieu, cette parole de votre premier pasteur. Elle semblait d'ardents desirs, et vos larmes traduisirent votre bonheur et votre reconnaissance. Cette scène touchante est restée gravée dans ma mémoire. Le but que vous poursuiviez je le connaissais ; le prêtre chargé de vous diriger, me le rappelle à peu près en ces termes : " Les Petites-Filles-de-Saint-Joseph mènent ici la vie cachée, elles prient et travaillent, sous l'œil du saint patriarche qui leur a été donné pour protecteur et pour père. Elles sont heureuses de porter son nom. Leurs modestes labeurs sont spécialement consacrés aux séminaristes pauvres et aux missionnaires dénués de ressources. Déjà, depuis leur fondation, c'est-à-dire depuis quarante ans, combien de lévites, combien de prêtres n'ont pas été l'objet de leur généreuse et discrète charité. Mais cette œuvre de secours et de dévouement au clergé, s'exerce sur un champ plus vaste encore ; celui de la prière, et c'est en ce point que les petites Filles de Saint-Joseph désirent surtout mériter le titre d'auxiliatrices du sacerdoce. Elles ne passent pas de jours sans demander à Notre-Seigneur de se préparer, par sa grâce, de dignes ouvriers dans les jeunes élus du sanctuaire. Quand arrivent les retraites d'ordination, elles redoublent de zèle pour multiplier, en leur faveur, les prières et les bonnes œuvres . . . "

C'est bien, en effet, l'idée que j'avais conçue de votre institution. Une pensée éminemment apostolique lui a donné naissance. De tous temps, mes chères filles, l'Église a déployé pour la formation des clercs une sollicitude toute maternelle. Pouvait-il en être autrement ? Ne sont-ils pas sa plus douce espérance, la semence de la moisson ? Aussi, que de sacrifices ne s'est-elle pas imposés pour leur infuser les principes de la vie chrétienne et sacerdotale. Elle a fondé des séminaires où ils

doivent, pendant plusieurs années, se préparer dans la méditation et l'étude, à leur mission sublime ; elle bénit particulièrement les prêtres qui, s'inspirant du zèle de saint Charles Borromée, de saint Vincent de Paul, de M. Olier, consacrent leur vie et leur ministère, à les initier à la science, à les former à la vertu. Mais souvent Dieu choisit ses représentants parmi les enfants du peuple ; il va les prendre au sein des familles pauvres. Certes ils sont dignes de toutes les sympathies ; leur vocation rencontrera peut-être de sérieux obstacles. Si l'on pouvait leur assurer les secours nécessaires et pourvoir à leurs besoins matériels, ne serait-ce point là une œuvre éminemment apostolique ? Ce sont ces pensées qui amenèrent M. Antoine Mercier, de Saint-Jacques de Montréal, à fonder, en 1857, votre communauté. Il la plaça sous le patronage de celui à qui furent confiés ici-bas la garde et le soin du Sauveur. Il demanda pour vous une bénédiction au pieux évêque qui dirigeait alors le diocèse, Mgr Ignace Bourget, et la bénédiction vous fut donnée de tout cœur. Comment se fait-il que vous soyez restées de si longues années, à peu près inconnues du monde, que vous ayez été soumises à tant de vicissitudes, alors que d'autres institutions, nées, elles aussi, sur notre sol, grandissaient et prospéraient à vos côtés ? Pourquoi Dieu a-t-il permis que l'approbation solennelle de l'autorité ecclésiastique vous fut accordée si tard ? Je crois le comprendre, et vous devez, mes chères filles, le comprendre comme moi : c'est parce qu'il voulait vous enseigner à mettre votre confiance en lui seul, et à vous abandonner entièrement à sa Providence maternelle ; c'est encore parce qu'il voulait vous remplir d'un grand amour pour la vie cachée, vous faire croître dans l'humilité et le renoncement, vous pénétrer, en un mot, des vertus qui devront être le cachet particulier de votre petite famille. Ces années de peines et de sanctification, d'attente et d'épreuves, d'ardents désirs et de calme résignation aux volontés divines, n'ont pas été pour vous des années perdues. Elles ont compté devant le Seigneur, et vous commencez maintenant à en recueillir les précieux fruits.

C'est au lendemain de la fête de N.-D. des Sept-Douleurs que je vous avais reconnues et approuvées ; c'est le jour où l'Eglise honorait, cette année, la mémoire de votre glorieux patron, et dans le sanctuaire dédié à la Vierge Immaculée, que vous avez prononcé vos vœux de religion ; triple coïncidence qui vous permet assurément de vous regarder comme les enfants privilégiés de Marie et de Joseph, et de compter à jamais sur leur puissante protection. Ils ont voulu, semble-t-il, prendre part à vos joies, être les témoins de vos engagements sacrés, et vous présenter eux-mêmes à Jésus que vous désirez servir dans la personne de ses ministres.

Mes filles, que votre reconnaissance égale votre bonheur. Maintenant qu'vous êtes spécialement consacrées au Divin Maître, vous prenez place au milieu de ces vierges déjà si nombreuses et vouées à tant d'envies saintes, qui sont l'ornement du diocèse de Montréal. Faites-vous remarquer, entre toutes, par la terveur dans l'accomplissement de vos devoirs. Soyez à jamais fidèles aux saints engagements contractés en présence des autels. Servez Dieu tous les jours, dans la pauvreté, la chasteté et l'obéissance. Observez, avec une scrupuleuse exactitude, les moindres prescriptions de votre règle, expression de la volonté de Notre-Seigneur à votre égard. Que la charité fasse de vous tout sa, suivant le langage de l'Écriture, un seul cœur et une seule âme. Que l'humilité soit votre vertu favorite, car c'est elle qui attirera sur vous, les abondantes faveurs du ciel. Rappelez-vous que saint Joseph est votre modèle, en même temps que votre patron ; méditez sa vie si obscure aux yeux des hommes, si belle et si féconde devant Dieu ; appliquez-vous à l'imiter en toutes choses, à aimer Jésus et Marie comme il les a aimés lui-même. Puisse enfin votre maison reproduire la piété, le bonheur, la paix de celle dont il fut, à Nazareth, le chef honoré, c'est le vœu que je forme, en vous bénissant du fond du cœur.

† PAUL, ARD. DE MONTRÉAL

Le 25 mars 1899, en la fête de l'Annonciation.

ARTICLE DE LA SEMAINE RELIGIEUSE

(Le soI, 6 MAR 1907)

LE CINQUANTENAIRE

DES

PELITES FILLES DE SAINT-JOSEPH

A Notre-Dame de Lourdes

Le huitième de son évangile, S. Luc raconte que, lorsque le Seigneur alla, accompagné des douze, par les villes et les bourgades de la Judée, prêchant le royaume de Dieu, de nombreuses femmes pieuses, qu'il avait guéries, le suivaient et l'assistèrent selon leurs moyens... *et ministrabant ei de facultatibus suis*. Ce sont les mêmes saintes femmes que l'on retrouve sur le chemin du Calvaire et jusqu'aux pieds de la croix.

Rien de remarquable dans l'Église, continuatrice de la mission du Christ, ne saurait être toujours béni et encouragé, les œuvres de piété et de charité chrétiennes, qui de tout temps, ont été nées de la charité et de la générosité féminines. Que si

les femmes n'ont pas la mission de prêcher et doivent plutôt se taire dans l'Église — selon le mot de saint Paul : "*Ta erant mulieres in ecclesia!*" — il leur reste de se dévouer, de toute leur âme et de tout leur cœur, et, comme il a été dit à Marie de Bethanie, ce n'est pas la part la moins belle.

On pensait à tout cela, au matin du 25 avril dernier, en assistant à la pieuse et joyeuse célébration du cinquantenaire des Petites-Filles-de-Saint-Joseph, dans cette chapelle de Lourdes, de la rue Sainte-Catherine, à l'ombre de laquelle se passent, modeste et silencieux, leurs jours si pleins de mérites. Dans le bronzage des villes et le bruit des affaires, qui dira jamais ce qu'il y a de reposant à contempler la paix des monastères et des cloîtres!

La fête fut plutôt joyeuse que bruyante, mais cette joie avait bien sa solennité et son éclat. La jolie chapelle avait revêtu sa parure des grands jours. Sous l'action des lumières les belles peintures de l'artiste Bourassa paraissaient plus vivantes. Sur les autels et dans les niches, les saints avaient l'air de sourire aux nombreux bouquets de fleurs, qu'on avait déposés à leurs pieds. Et, surtout, la statue de Notre-Dame, dans sa grotte, au-dessus du maître-autel sous les feux des douze étoiles qui lui servent de diadème, plus que jamais se montrait aimante et douce à la petite Bernadette, qui, sans doute, en représenterait tant d'autres, qui priaient dans la chapelle.

Mgr l'archevêque officiait pontificalement, assisté de M. le chanoine Dauth, comme prêtre-assistant, MM. Chevre et Portier, p. s. s., comme diares d'honneur, et MM. Saint-Jean et Girot, p. s. s., comme diares et sous-diares. Des clercs du grand-séminaire remplissaient les fonctions inférieures. M. l'abbé Demers dirigeait les cérémonies.

Beaucoup de prêtres et de religieux assistaient. On leur avait réservé des places à l'avant du chœur. Au chœur pourtant, en face du trône de Mgr l'archevêque, des sièges d'honneur étaient occupés par Mgr Racicot, le Très Rév. Dom Antoine, abbé d'Oka, et M. le supérieur Lecoq, de Saint-Sulpice.

Bon nombre de laïques de distinction, par exemple M. le juge Dubuc, du Manitoba, et M. le Dr Rottot, le doyen de nos médecins, et surtout, un très grand nombre de religieuses, représentant toutes les communautés de la ville, étaient disséminés dans la nef, cependant qu'au jubé de l'orgue les clercs du grand-séminaire avaient pris place, sous la direction de M. Garrouteight, p. s. s.

L'intéressante *schola!* Disons tout de suite comme elle nous a rendu agréable et doux à entendre le chant de la messe et

des divers motifs. Il faut en dire ce qu'on peut comprendre tout ce qu'il y a d'expression et de précision de haut-italienne et selon la méthode de Solésme. Il serait à son honneur véritablement — et pourquoi pas? — que notre *schola* du grand-séminaire entreprenne bientôt un pèlerinage d'questodit éducationnel dans chacune des églises de notre ville! Beaucoup de braves gens seraient étonnés de voir et de *scouter* jusqu'où la vraie musique d'église diffère de celle qu'on nous sert le plus souvent, et l'on goûterait sûrement avec délices les charmes de l'harmonie grégorienne.

C'est M. le curé Charrier, de St. Jacques, le successeur du fondateur, feu M. Antoine Mercier (1), et comme lui prêtre de Saint-Sulpice, qui avait été chargé de prêcher le sermon de circonstance.

Il raconta, avec une simplicité qui convenait admirablement et un tact parfait, les débuts et les développements depuis cinquante ans de l'œuvre des Petites-Filles-de-Saint-Joseph; il exposa quelles sont les vues supérieures et pratiques qu'elles se proposent dans l'assistance au clergé qui est leur raison d'être; il montra enfin comment elles s'efforcent de réaliser ces vues.

S'inspirant du passage de St. Luc, que nous avons rappelé plus haut, M. le curé racontait donc comment trois femmes pieuses (2), " qui voulaient suivre Jésus et l'assister dans la personne de ses prêtres ", après avoir reçu la bénédiction de Mgr Bourget, et sous la direction de M. Mercier, se fixaient, le 26 avril 1857, le jour du Patronage de Saint-Joseph, dans une modeste maison de la rue Sainte-Catherine, à l'angle de la rue Sanguinet; allaient plus tard, à l'instigation d'un charitable citoyen, feu M. Berthelet, vivre pendant sept ans, dans l'ancienne rue du cimetière, près du *Petit-Saint-Joseph* de la rue Cathédrale actuelle; puis revenaient résider, pour douze ans, dans la paroisse Saint-Jacques, à la rue Labelle; et enfin, s'établissaient, elles ou celles qui leur avait succédé, en 1877, à l'ombre du beau sanctuaire de Notre-Dame-de-Lourdes. Chose singulière, voulue sans doute par la Providence dont il faut toujours admirer les voies, bien qu'elles aient été soutenues plus d'une fois et consolées par la bénédiction ou la visite des évêques de Montréal, Mgr Bourget et Mgr Fabre, les " Petites-Filles ", comme elles s'appellent modestement, durent attendre quarante ans, c'est-à-dire jusqu'en 1897, l'approbation officielle et canonique, que Mgr l'archevêque Bruchési, " l'Élu du Sacré-

(1) M. Antoine Mercier, p. s. a., fonda l'œuvre des Petites Filles de Saint-Joseph en 1857; mais il ne fut curé de Saint-Jacques qu'en 1868.

(2) De ces trois personnes pieuses, deux ont *persévéré*: Mlles Julie Dauth et Rose Mercier.

Cœur", disait M. le curé, devait leur donner presque au lendemain de son sacre, le 20 septembre 1897. C'était donc bien spécialement par les voies de l'humilité que Dieu voulait appeler à lui la nouvelle congrégation, et, il est légitime de croire que les premiers vœux — émis le 20 mars 1899 — ont dû particulièrement émouvoir ces âmes depuis longtemps impatientes de se donner plus complètement.

C'étaient déjà des religieuses par l'esprit et par le cœur ; elles le devenaient tout-à-fait de par l'approbation de l'autorité. La famille déjà si riche de ce "diocèse incomparable", expliquait M. le curé, s'augmentait d'un foyer, où brilleraient, comme dans tant d'autres déjà, la pauvreté, la chasteté et l'obéissance. Et, le sujet l'y portant, le prédicateur rappela, dans un rapide précis d'histoire, les origines et les progrès de la vie religieuse dans Montréal : la Congrégation, l'Hôtel-Dieu et les Sœurs-Grises, dès avant la Cession, plus tard Sainte-Anne, Hochelaga, Sainte-Croix, pour les œuvres d'enseignement, auxquelles communautés il faut joindre la Providence et les Petites-Sœurs-des-Pauvres, pour les œuvres de charité, puis le Carmel et le Précieux-Sang, pour les œuvres dites contemplatives...

Qu'avait donc voulu M. Mercier et que se proposent les Petites-Filles-de-Saint-Joseph ? M. le curé l'exposait ensuite avec intérêt. Sous la protection de saint Joseph, qui fut sur la terre le père nourricier de Jésus, le Souverain Prêtre, les Petites-Filles ont pour mission de prier pour les prêtres, les missionnaires, les aspirants au sacerdoce ; elles les assistent aussi matériellement, autant que les circonstances le comportent, en leur confectionnant des vêtements et en en prenant soin. Coïncidence significative, c'est au moment où la petite communauté naissait à la vie que le grand-séminaire prenait une si large extension, à la montagne ! Et s'il était permis, ajoutait le prédicateur, de faire parler ici les chroniques des missions de l'Ouest, comme elles nous raconteraient des choses édifiantes sur la charité des Petites-Filles-de-Saint-Joseph !

C'est dommage vraiment que la plume se doive de donner toutes ces choses en raccourci. Mais il faut nous borner. Ajoutons simplement que M. le curé Charrier termina son allocution en remerciant, avec un réel bonheur d'expression, au nom de la communauté dont il est le supérieur, Mgr l'archevêque de la bienveillance qu'il témoigne en toutes circonstances aux Petites-Filles-de-Saint-Joseph, ce dont du reste sa présence aux fêtes du cinquantième était bien comme la confirmation publique.

* * *

Avant que de bénir les heureuses jubilaires, Monseigneur, de son trône, leur adressa la parole à son tour.

Il allait les bénir, disait-il, leur dire du bien — *benedicere*, —

de tout son cœur. Mais il voulait d'abord les remercier. Ces cinquante ans écoulés représentent bien des grâces et bien des actes de vertu et de dévouement. Il n'est qu'à juste d'en remercier, après Dieu, celles qui ont reçu les unes et accompli les autres.

Monseigneur voulut aussi remercier les Messieurs de Saint-Sulpice — à qui Montréal doit tant ! — de ce qu'ils ont fait pour les Petites-Filles-de-Saint-Joseph. C'est Saint-Sulpice qui les a fondées, protégées, consolées. Sans Saint-Sulpice, elles n'existeraient pas ou elles n'existeraient plus. Encore tout récemment un don généreux de ces Messieurs prouvait tout l'intérêt que le Séminaire porte à l'œuvre.

Sa Grandeur se réjouit de la présence à ces fêtes des élèves du grand-séminaire. Ils sont ici, non seulement pour répondre à une invitation et pour " nous donner cette mélodie grégorienne qu'ils exécutent d'une manière parfaite ", mais encore pour faire acte de gratitude et de reconnaissance. Car, eux et leurs prédécesseurs, ils doivent beaucoup aux Petites-Filles-de-Saint-Joseph.

Aux dévouées religieuses qui ont revêtu les missionnaires et habillé souvent les séminaristes pauvres, Monseigneur applique, en les modifiant avec un aimable à-propos, les paroles que les Écritures annoncent pour le jugement suprême : " Venez les bénies de mon Père ; j'étais pauvre et sans vêtements ; vous m'en avez donné ; vous m'en avez donné que vous aviez façonnés de vos mains ! "

" Pour nous tous, évêques et prêtres, termine Monseigneur, vous avez été, mes filles, de charitables bienfaitrices et de pieuses orantes. Restez ce que vous avez été : pauvres, chastes, obéissantes et surtout humbles toujours, comme on l'était à Nazareth, afin que, dans les jours sans fin de l'éternité, comme aujourd'hui ici-bas, se réalise pour vous la parole du texte sacré : *Et exultavit humiles*, et Dieu a exalté les humbles. "

Enfin, Mgr l'archevêque donna à tous la bénédiction solennelle, et annonça qu'en outre il avait le bonheur de communiquer aux chères jubilaires une bénédiction spéciale du Souverain-Pontife, qu'un cablogramme du cardinal Merry del Val apportait la veille à l'archevêché ; puis, la messe pontificale se continua, pieuse et belle, dans la majesté des rites saints.

* * *

A midi, il y eut banquet, pour le clergé, au presbytère de Saint-Jacques. Dans la soirée, il y eut bénédiction du Saint-Sacrement à la chapelle de Notre-Dame-de-Lourdes. M. La-belle, p. s. s., directeur du Collège de Montréal, présida cette cérémonie, pendant laquelle les élèves du même collège, spécialement invités, firent les frais de la musique et du chant.

Et maintenant que commence son second demi-siècle d'existence, nous redisons volontiers, après tant d'autres, à la florissante communauté : *Ad multos annos !*

SERMON PRONONCÉ PAR M. LE CURÉ CHARRIER, P.S.S.
A LA MESSE DU CINQUANTENAIRE

*Mulieres aliquæ, quæ erant curatæ, et aliæ
multæ, ministrabant ei de facultatibus suis.
Quelques femmes, guéries par Jésus, et
beaucoup d'autres, l'assistaient de leurs
biens.* S. Luc, VIII. 4.

Monsieur,
Mes Irères,

Le 26 Avril 1857, trois femmes pieuses, sous la conduite d'un prêtre de Saint-Sulpice, se dirigeaient vers le sanctuaire de Notre-Dame de Pitié. Prostrées aux pieds de la Vierge Marie, elles faisaient à Dieu leur consécration, et promettaient de se vouer à l'œuvre du soutien des aspirants au sacerdoce et des ministres des autels. Assurées de la protection de la Reine du sacerdoce, elles allaient s'établir dans une maison de modeste apparence, non loin de l'église Saint-Jacques, à l'angle des rues Sanguinet et Sainte-Catherine. C'est là que débute bien humblement cette œuvre à laquelle les appliqua leur fondateur, le vénéré Monsieur Antoine Mercier, p. s. s. Encouragées et fortifiées dans leurs bons desseins, par Mgr Bourget, de sainte mémoire, elles passèrent ainsi une année, dans le silence, le travail et la prière.

À l'instigation d'un généreux bienfaiteur, M. Berthelet, elles allèrent prendre domicile à la rue Cimetière, aujourd'hui rue cathédrale, près de la chapelle appelée le Petit Saint-Joseph. Là, elles menaient une vie bien cachée, ne connaissant d'autre chemin que celui de la chapelle de Saint-Joseph, leur saint Patron, et celui du séminaire, objet de leur sollicitude.

Après sept années de cette vie tout intérieure, la petite communauté, toujours à l'instigation de son fondateur, vint de nouveau se fixer sur le territoire de la paroisse S. Jacques, rue Labelle. La demeure, don de M. Berthelet, en abrita les membres, douze années durant. Mgr Bourget, s'intéressant de plus en plus à l'œuvre des Petites-Filles-de-Saint-Joseph, daigna leur rendre visite, les encouragea à se dévouer au bien de ses prêtres, et leur accorda l'insigne faveur de conserver le T. S. Sacrement, sous le toit de leur demeure, appelée Hospice Saint-Antoine.

Enfin, en l'année 1877, la petite communauté recrutée de quelques membres, vint demeurer à l'ombre du sanctuaire, et sous la protection de Notre-Dame de Lourdes ; elle occupe main-

tenant le couvent qu'elle s'est construit, à l'instigation et grâce au zèle du Révérend M. Tambareau, p. s. s., son deuxième supérieur. Depuis cette époque, elle eut l'insigne honneur de deux visites de sa Grandeur Mgr Fabre, archevêque de Montréal. Le vénéré Prélat, avec ses paternels encouragements, donna ses bénédictions à l'humble communauté.

En 1897, Monseigneur, elle apprit avec une joie insigne, l'élévation de votre Grandeur, au siège archiepiscopal de Ville-Marie. Elle avait déjà reçu de votre part, de nombreuses marques de bienveillante sympathie. Mais le 20 septembre de cette année, si chère à votre Grandeur, commence une ère nouvelle pour la communauté des Petites-Filles-de-Saint-Joseph. C'est le jour de la première visite de leur vénéré archevêque et bien-aimé père! Alors, Monseigneur, vous les adoptiez pour vos filles; vous leur donniez votre approbation; et à ce moment même, l'Institut prit rang parmi les nombreuses et ferventes communautés, qui sont l'ornement de votre beau diocèse.

Enfin, le 20 mars 1899, jour de la fête de S. Joseph, dans cette chapelle, devant cet autel, aux pieds de la statue de la Vierge Immaculée, les membres de la communauté venaient se consacrer à Dieu, en présence de Votre Grandeur, par les trois vœux de religion, pauvreté, chasteté et obéissance.

Tel est, mes frères, en quelques mots, le récit des débuts de cette communauté dont nous célébrons aujourd'hui le cinquantième anniversaire.

Quelle est, mes frères, la raison d'être de la communauté des Petites-Filles-de-Saint-Joseph? En d'autres termes, quel but s'est proposé le vénéré M. Antoine Mercier, p. s. s., en travaillant à sa fondation? Et la communauté a-t-elle bien réalisé, jusqu'à ce jour, les vues de son fondateur? Deux questions auxquelles il importe de répondre brièvement.

I

Il n'entre pas, mes frères, dans mon dessein de me livrer aujourd'hui à de longues considérations sur la vie religieuse. Disons-le immédiatement : c'est une vie de renoncement, d'abnégation et de sacrifices. Toute âme marquée par Dieu du sceau d'une vocation religieuse, doit passer par cette voie étroite, en dehors de laquelle il n'y a pas de perfection possible. C'est bien l'idéal de la jeune fille appelée à la vie parfaite. Que va-t-elle faire pour le réaliser? Dès l'âge le plus tendre, elle conçoit un souverain mépris du monde, de ses pompes, de ses plaisirs séducteurs. Bien résolue de le quitter pour jamais, elle entend une voix mystérieuse : "Écoute, ma fille, vois, quitte-la demeure paternelle, et viens dans une nouvelle région habiter avec ton Dieu." Alors, pour cette âme d'élite, la vie religieuse, c'est le renoncement à ce triple attrait, que saint Jean a si bien nommé concupiscence de la chair, concupiscence des yeux, or-

gnité de la vie. Par les vœux de chasteté, de pauvreté, d'obéissance, elle dit un éternel adieu aux plaisirs des sens, elle se dépouille du droit d'acquérir des richesses, elle fait de l'obéissance le tombeau de sa volonté propre.

A ce moment, elle voit s'ouvrir devant elle de magnifiques horizons. C'est la voie des conseils évangéliques, que le Divin Maître lui trace avec une si admirable précision. Alors résonne, comme une douce mélodie, à son oreille charmée, la voix qui lui dit : " Soyez parfait comme votre Père Céleste est parfait " ; " Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce, qu'il porte sa croix et qu'il me suive ". Elle saisit jusque dans les moindres détails, l'importance de ces divins conseils. Quel en est le résultat pratique ? C'est un besoin de se dévouer totalement aux œuvres de la communauté, à laquelle elle s'est donnée à la vie, à la mort.

Et, mes Frères, proclamons-le hautement à la gloire de notre mère, la Sainte Eglise, c'est bien sous l'influence de ces pensées, éminemment surnaturelles, qu'ont surgi et que surgissent tous les jours tant de dévouements appliqués aux œuvres multiples de la charité : Œuvres d'éducation, Asiles, Ouvroirs, Orphelinats, assistances des pauvres, secours prodigués aux infirmités de toutes sortes, traitement des maladies les plus rebutantes. . . . Pour quiconque étudie le travail accompli dans notre Eglise du Canada, depuis ses origines, jusqu'à nos jours, n'est-ce pas un spectacle admirable que cet épanouissement de la vie religieuse ? La colonie naissante, établie sur les rives de notre beau fleuve, vit et se développe, assistée, soutenue, encouragée par des institutions, qui ne marchandent à personne, ni leur dévouement, ni leurs sacrifices. C'est à Québec, les Filles de la Vénérable Mère de l'Incarnation, ce sont à Montréal, les Congrégations de N.-D., des Religieuses Hospitalières de S. Joseph. Avec les Religieux et les Prêtres, dont elles reçoivent les sages directions, elles vivent de la vie de nos colons, elles rendent à l'enfant de la forêt comme à l'habitant de nos villages de si éminents services, qu'elles sont l'objet de l'admiration de la colonie tout entière. A ces communautés, vient se joindre celles des filles de la Mère d'Youville. Quelques années après, aux tristes jours de la cession française, elles travaillent de concert à conserver l'esprit chrétien et le vrai patriotisme dans l'âme de notre population canadienne-française. Et, spectacle digne d'admiration, à mesure que cette population française se multiplie sur les rives du Saint-Laurent, l'esprit chrétien, que dis-je ? l'esprit religieux s'enracine davantage, et suscite de nouveaux dévouements. Ici même, pour ne parler que du beau et vaste diocèse de Montréal, surgissent comme par enchantement des vocations religieuses, destinées à faire face à toutes les nécessités spirituelles et corporelles. Quelle magni-

lique germination d'établissements religieux! Voyez ces nombreux collèges! Leur mission sera d'entretenir la vie chrétienne dans l'âme de nos enfants, de former à la vie sacerdotale les âmes d'élites que Dieu appelle au divin sacerdoce. Puis viennent tour à tour les communautés de la Providence, du Bon-Pasteur, de la Miséricorde, de Jésus-Marie, de Sainte-Anne, de Sainte-Croix, du Précieux-Sang, du Carmel, de l'Immaculée-Conception : ordres religieux appliqués à la vie active et à la vie contemplative.

C'est ici, mes frères, qu'il faut nommer la communauté des Petites-Filles-de-Saint-Joseph; c'est ici qu'il faut expliquer la raison de son existence.

Le vénéré Père Mercier avait conçu le dessein d'établir une communauté de filles pieuses, obéissantes, laborieuses, qui s'offriraient, sans réserve, à Notre-Seigneur, pour servir le clergé, en contribuant à la sanctification des séminaristes, par leurs prières et leurs mortifications, en consacrant leur temps et leurs forces à travailler pour eux. Elles devraient aussi prier, travailler pour les directeurs des séminaires, pour les prêtres employés à l'exercice du saint ministère, pour les missionnaires dévoués à la conversion des âmes. Saint Joseph, le modèle des âmes qui unissent l'oraison aux occupations extérieures, serait leur Père et leur Protecteur. Choies par la Divine Providence pour une œuvre si sublime, elles devraient demeurer cachées aux yeux du monde, humbles à leurs propres yeux, et toujours dignes de leur modeste nom de Petites-Filles-de-Saint-Joseph. La réalisation de ce projet, circonstance vraiment providentielle, s'effectuait l'année même où le grand-séminaire de Ville-Marie, prenant des développements considérables, allait s'établir sur les pentes de la montagne, qui domine la ville. C'était en 1857. Des jeunes gens, envoyés par leurs évêques, de tous les points de l'Amérique du Nord, arrivaient de plus en plus nombreux, recevoir la direction des prêtres de Saint-Sulpice. Le fondateur de la petite communauté s'était inspiré du texte de saint Luc, cité au début de ce discours. De même que les saintes femmes s'occupaient à pourvoir aux besoins du Collège Apostolique, ainsi les Petites-Filles-de-Saint-Joseph auraient-elles pour mission de prendre soin des jeunes clercs et des ministres de Jésus-Christ. La règle, rédigée par lui-même, faisait admirablement rentrer dans ces vues, jusque dans les moindres détails, les humbles ouvrières, vivant de la vie cachée en Notre-Seigneur. Pour imprimer à cette fondation, le cachet d'une œuvre vraiment apostolique, il en soumit le plan à ses supérieurs ecclésiastiques, ainsi qu'à ses confrères, appliqués à la formation des jeunes clercs dans nos séminaires. Tel est, mes frères, le but que s'est proposé, il y a cinquante ans, le vénéré fondateur de cet Institut.

Mais la communauté des Petites-Filles-de-Saint-Joseph a-t-elle bien réalisé pendant ces cinquante ans les vues de son fondateur? Deuxième question, à laquelle nous allons essayer de répondre maintenant. Une jeune fille, désireuse de se consacrer à Dieu, dans la vie religieuse, vient-elle frapper à la porte de l'Institut, et solliciter son entrée, on a bien soin de lui lire cet article des constitutions: L'une des fins de l'Institut des Petites-Filles-de-Saint-Joseph, "c'est de se vouer au bien spirituel et temporel du clergé, en priant pour la sanctification des prêtres et des séminaristes, qui aspirent au sacerdoce; en travaillant à fournir aux prêtres, aux missionnaires pauvres, des habits et des ornements, pour l'entretien du culte divin; en aidant surtout les jeunes gens pauvres, appelés au sacerdoce, et qui reçoivent leur formation cléricale dans les séminaires."

Ce seul article lui fait parfaitement connaître l'orientation de la vie des Petites-Filles du saint Patriarche de Nazareth; et, sous l'impulsion de la grâce, elle vient se joindre à elles, et se vouer au bien spirituel et temporel du clergé.

Le bien temporel du clergé! Qui dira jamais les travaux entrepris depuis cinquante ans pour atteindre une si noble fin? Toutes, depuis la religieuse courbée sous le poids des ans jusqu'à la jeune novice, rivalisent de zèle pour procurer aux séminaristes, aux missionnaires dénués de ressources, les objets si utiles à leur entretien, si utiles aussi à la pauvre chapelle où réside le Dieu du Tabernacle. Aussi, arrivées à destination, les caisses, qui les contiennent, apportent-elles la joie au cœur du destinataire, et provoquent-elles des sentiments de la plus vive reconnaissance. Ici, mes frères, si la discrétion me permettait de révéler des secrets de famille, j'étalerais, devant vous, une intéressante correspondance, précieusement conservée dans les archives de la communauté. Ces lettres de séminaristes dénués de ressources et secourus avec autant de zèle que de discrétion vous diraient assez dans leur langage, qui est bien celui du cœur, les nombreuses charités faites, en leur faveur, par la petite communauté. Et les correspondances de nos évêques, de nos zélés missionnaires du Manitoba, du Nord-Ouest, du Mackenzie, accuseraient de fréquents envois aux missions, aux résidences pauvres des ouvriers évangéliques, d'une multitude d'objets destinés au culte, à l'ornementation des autels, à l'entretien du missionnaire. Vous verriez que chacune de ces missives, exprime à sa manière un "grand merci" avec prière de recommencer! Mais l'humilité de nos Petites-Filles me commande de laisser dans leurs archives des documents écrits tant à la gloire de Dieu qu'à celle de ses fidèles servantes.

Le bien temporel du clergé! Par cette expression, mes

frères, nous n'entendons ici que le côté extérieur de cette œuvre éminemment apostolique. Pour vous faire concevoir une juste idée de la manière dont l'Institut a correspondu à sa vocation, il faut suivre la religieuse jusque dans les détails de sa vie cachée, dans l'exercice de sa vie spirituelle. C'est là surtout qu'elle doit produire et qu'elle produit, en réalité, des fruits de grâces et de sanctification; c'est, vous le dirais-je, une vie tout entière d'union à celle des séminaristes et des prêtres. C'est là véritablement que la Petite-Fille-de-Saint-Joseph devient une auxiliaire du sacerdoce de Jésus-Christ. Ses actions, ses prières, ses pénitences, ses mortifications, sa vie même, sont quotidiennement offertes à Dieu, pour le prêtre, pour son bien spirituel, pour le succès de son ministère. Elle sait que l'évêque est établi par l'Esprit-Saint pour le gouvernement de la sainte Église; aussi demande-t-elle pour lui, des grâces abondantes. Elle sait que le directeur travaille, dans la solitude du séminaire, à former le jeune clerc appelé à travailler un jour à la conversion des âmes; elle demande pour lui, les lumières de sujets dignes de l'unction sacerdotale. Le séminariste va-t-il être appelé à franchir un nouveau degré dans la hiérarchie sacerdotale, les exercices préparatoires à la réception des Saints Ordres vont-ils commencer, les prêtres livrés à l'exercice du saint ministère, se réunissent-ils sous le toit du séminaire, pour retremper leur zèle dans les exercices de la recollection spirituelle, alors la communauté des Petites-Filles-de-Saint-Joseph se met en prières, alors surtout, les religieuses élèvent leurs âmes vers le ciel, comme autrefois les saintes femmes, unies à la Vierge Marie, au Cénacle.

A chaque page du règlement de l'Institut, il est écrit que la religieuse ne perdra jamais de vue, la raison de sa vocation: la formation du séminariste et la sanctification du prêtre. Pour en donner un exemple, entre un grand nombre, il me suffira de vous citer un passage de la règle, ayant trait à la visite quotidienne au Saint-Sacrement: "Les religieuses, y est-il dit, offriront à Notre-Seigneur, leurs hommages, elles prieront pour les besoins de la sainte Église, du clergé, des séminaristes... Une pensée qui peut les aider à faire cette visite, selon l'esprit de leur vocation, c'est celle de tant de prêtres qui, occupés toute la journée à l'œuvre du salut des âmes, trouvent leur bonheur à se reposer de leurs travaux, en venant passer quelques instants aux pieds du Divin Maître..." Jusque dans le menu détail des actions quotidiennes, le règlement ramène sans cesse les religieuses à la pensée du sacerdoce. Sont-elles appliquées à l'entretien des autels? c'est Jésus qu'elles servent dans son ministère; leurs travaux s'étendent-ils sur les objets du culte divin? leur pensée se tourne vers ce prêtre, qui doit en faire usage pour la gloire de Dieu et le bien des âmes.

Les devoirs de leur vocation les obligent-ils à traiter directement avec le séminariste ou le ministre des autels? elles doivent être pénétrées d'un profond respect pour sa personne et voir en lui un autre Jésus-Christ, le Souverain Prêtre de la Nouvelle Alliance. Toutes les fois que, dans l'Église universelle, ou dans le diocèse où elles habitent, s'opère un mouvement général, dans le but de remuer les âmes, de les ramener à Dieu, leurs prières et leurs bonnes œuvres s'appliquent tout entières au succès du ministère apostolique.

En un mot, mes frères, elles n'ont qu'un désir, celui qu'exprimait si bien Notre-Seigneur, dans une scène touchante de l'Évangile: "Priez le Maître de la moisson, d'envoyer des ouvriers pour en recueillir la récolte." Elles demandent à Notre-Seigneur de réaliser, dans son Église, la parole de l'Apôtre, si anxieux d'avoir toujours de vrais ministres de Jésus-Christ, et de fidèles dispensateurs de ses mystères.

Telle est bien, mes frères, la vocation des religieuses de cet Institut dont nous célébrons aujourd'hui le cinquantième et joyeux anniversaire. Je vous le demande, y a-t-il, après la vocation sacerdotale, une plus sublime vocation? Et si la parole de saint Denis l'Aréopagite: "Parmi les actions les plus divines, il n'y a rien de plus divin, que de coopérer à Dieu, dans l'œuvre du salut des âmes", si cette parole, dis-je, nous donne une haute idée du ministère des âmes, nous pouvons bien affirmer que cette petite communauté s'efforce sans cesse de réaliser ce sublime idéal.

Monseigneur,

Ce sont bien là les idées que Votre Grandeur avait conçues de l'Institut des Petites-Filles-de-Saint-Joseph, au jour où Vous lui donniez l'approbation et l'appeliez à prendre rang parmi les communautés de votre diocèse. Rien ne vous est plus cher que le bien de vos séminaristes et de vos prêtres; Vous tenez pour fait à vous-même les services rendus à vos dignes collaborateurs; c'est l'explication la plus vraie de l'intérêt que vous portez aux Petites-Filles-de-Saint-Joseph. Merci, Monseigneur, de cette généreuse et délicate attention. Désormais, soutenues par leur bien-aimé Pasteur, elles vivront pour la gloire de Dieu, pour le bien de vos prêtres. Pour atteindre une si noble fin, elles sont décidées, aujourd'hui plus que jamais, à aimer leur sublime vocation, à l'exercer avec zèle, à y persévérer jusqu'à la fin. Appuyées sur la protection de leur bon Père saint Joseph, dans lequel elles ont toujours eu une confiance illimitée, elles sont décidées à reproduire, dans leur vie religieuse, les vertus de la Sainte Famille de Nazareth. C'est bien le vœu, Monseigneur, que nous formons aujourd'hui pour leur communauté, sollicitant pour elle, de Votre Grandeur, une paternelle bénédiction.

